



Communiqué de presse du 24 juin 2010

## Les communes, garantes de la sécurité sociale

**Les communes sont les acteurs centraux de la politique sociale – elles peuvent réagir à la détresse sociale et matérielle de façon rapide, efficace et proche des citoyens. Tel est l'important constat tiré d'une réunion de l'Association des Communes Suisses à Neuchâtel. Celui-ci a eu lieu dans le cadre de l'Assemblée générale au centre de laquelle se trouvait l'élection de cinq nouveaux membres du Comité.**

Lors de la réunion « Politique sociale dans les communes et régions – Gestion durable grâce à la collaboration », les participants ont adopté une résolution. En matière de politique sociale, les communes réclament une amélioration de la collaboration entre communes, cantons et Confédération, le respect de la subsidiarité, davantage de codécision et la reconnaissance de l'autonomie de l'organisation. Pour les communes, surtout petites et moyennes, la collaboration avec d'autres communes, mais aussi avec l'économie et la société civile devient de plus en plus importante.

### Etendre la collaboration tripartite

Le Conseiller aux Etats Hannes Germann, président de l'Association, a répété à Neuchâtel un autre objectif essentiel pour l'Association des Communes Suisses, la préservation de l'autonomie communale. Il a ajouté que dans le système de milice, les communes assument de nombreuses tâches publiques de façon efficace, adaptée aux besoins et proche des citoyens. L'autonomie communale doit donc être respectée par la Confédération et par les cantons. Hannes Germann a souligné l'importance de la collaboration tripartite renforcée et de l'extension du partenariat entre les trois niveaux fédératifs pour résoudre les problèmes tels que le développement du territoire et des zones bâties, les transports et la politique sociale.

### Cinq nouveaux membres au Comité

Lors de l'Assemblée générale de l'Association des Communes Suisses, cinq nouveaux membres ont été élus au Comité: Renate Gautschy, présidente de la commune de Gontenschwil AG, Martin Ph Rittiner, président de la commune de Simplon Village VS, Ernst Sperandio, président de la commune d'Oetwil am See ZH, Beat Tinner, président de la commune de Wartau SG, ainsi que Christian Vitta, président de la commune de Sant'Antonino TI. Ils remplacent Carlo Croci, président de la commune de Mendrisio TI, Irene Enderli, ancienne présidente de la commune d'Affoltern am Albis ZH, Dr. Doris Stump, Conseillère nationale, Wettingen AG, Ernst Tobler, ancien président de la commune de Rorschacherberg SG, ainsi que Roland Zimmermann, ancien président de la commune de Visperterminen VS.

L'Association des Communes Suisses représente les intérêts des communes au niveau fédéral. 1820 des 2588 communes suisses, soit 70 pour cent d'entre elles, sont membres de l'Association.

### Contact:

*Hannes Germann, Président, tél. 079 401 00 01*

*Ulrich König, Directeur, tél. 079 770 42 37*

*Steff Schneider, responsable de l'information, tél. 079 664 72 82*

*Pièce jointe: Résolution « Politique sociale : les communes sont importantes »*